



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



COMMUNIQUE DE PRESSE

UN COUP POUR RIEN,

Une louve a été tuée dans la soirée du 20 septembre, aux Longeville-Mont-d'Or.

Un coup pour rien qui ne résoudra que temporairement les difficultés rencontrées au cours des derniers mois par des éleveurs mal préparés à coexister avec cette espèce dont la protection stricte s'impose, y compris aux acteurs du monde agricole.

Les Associations de Protection de la Nature et de l'Environnement cosignataires du présent communiqué, comprennent le désarroi de ces derniers. Elles réfutent toutefois fermement le bien-fondé d'une stratégie des pouvoirs publics orientée vers le tir de spécimens.

Une telle réponse de l'Etat ne résoudra pas les problèmes rencontrés par les éleveurs ; à l'inverse du but recherché, elle contribuera à opposer les parties prenantes au risque de crispier fortement le contexte social.

Par expérience, des mesures de destruction du loup ne constitueront jamais une réponse satisfaisante, y compris pour les éleveurs. Selon Bernard Marchiset, Président de la **LPO Bourgogne Franche Comté**, « *c'est dans un effort soutenu de prévention que résident les pistes de progrès et les seules solutions techniques qui soient durables et acceptables ; recourir à d'autres voies, est une grave erreur et va à l'encontre du but recherché* ». Le Président de **Ferus**, Bertrand Sicard, rappelle que « *la protection des troupeaux est la SEULE solution pour une cohabitation apaisée* ».

La Présidente du Conseil régional de Bourgogne Franche Comté a récemment appelé à la création d'« *un espace de dialogue interdépartemental autour des agriculteurs touchés, en y associant l'Etat, la Région, les Départements et les mairies concernés par les dégâts qui ont eu lieu* ».

Exclure les associations de Protection de la Nature et de l'Environnement d'un tel dialogue serait pourtant une erreur politique magistrale. Pour Gilles Benest, au nom des **fédérations France Nature Environnement de Franche-Comté signataires** « *seul un dialogue ouvert à l'ensemble des*

acteurs concernés, y compris la société civile et les associations environnementales, permettra d'apaiser les tensions actuelles qui ne peuvent que s'accroître à l'issue de tels événements ».

En ce sens, les dites associations se déclarent prêtes à participer à un tel dialogue en vue d'actions concertées permettant de faire coexister au mieux l'activité d'élevage en zone de montagne et la présence de l'espèce, *« une espèce protégée qui participe à l'équilibre écologique général et contribue elle-même à la régulation des ongulés sauvages, dans l'intérêt des forestiers et des agriculteurs »* comme le rappelle Michèle Budna, Présidente du **Pôle Grands Prédateurs**.

Les Associations de Protection de la Nature et de l'Environnement présentes en Bourgogne Franche-Comté demandent donc, fermement aux pouvoirs publics d'organiser sans tarder un cadre d'échanges, comme ce sera le cas pour le Doubs le 3 octobre prochain, en vue de tracer une feuille de route régionale qui concilie l'intérêt des éleveurs avec la préservation d'un environnement sain et équilibré et de la biodiversité auquel la protection du loup gris participe.

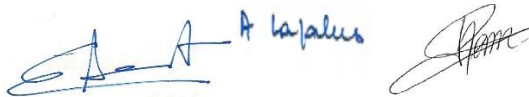
Lons le Saunier le 22 septembre 2022

Les signataires,

Pour les Fédérations FNE Doubs, Haute-Saône

Et Jura Nature Environnement,

Gilles BENEST Annette LAPALUS, Joelle PIENOZ



Pour la LPO BFC,

Le Président,

Bernard MARCHISET,



Pour Ferus

Représentante du Massif,

Natacha BIGAN



Pour le Pôle Grands Prédateurs,

La présidente,

Michèle BUDNA

